

# FAIRE SON BOUT DE CHEMIN :

*Un corridor pour la rivière Blanche*



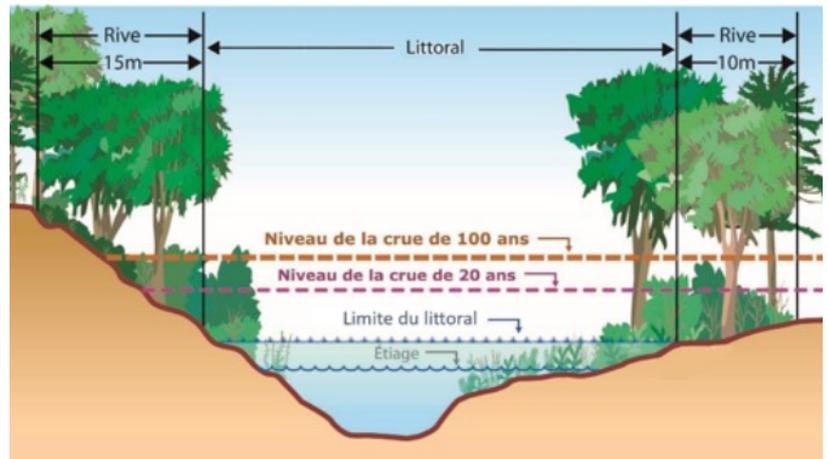
**Contribuer à la santé de l'environnement en végétalisant sa bande riveraine!**

Le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI) vous invite à participer à un effort de végétalisation de bandes riveraines le long de la rivière Blanche. Il s'agit d'une initiative visant à améliorer l'état des bandes riveraines de la rivière Blanche et de ses tributaires à la fois pour la qualité de l'eau que pour le potentiel de corridor écologique qu'elle représente. Votre participation s'ajoutera à un volet de plantation de bandes riveraine en milieu agricole qui se déroulera à la fin de l'été 2022.



Le projet « *Faire son bout de chemin : un corridor pour la rivière Blanche* » fait suite à une étude de caractérisation de la rivière Blanche réalisée par deux biologistes du COBALI, qui portait entre autres sur l'état des bandes riveraines. Le but de cette opération était d'accumuler des informations sur l'état de la rivière afin d'orienter la suite des actions pour améliorer sa qualité et ses habitats.

À la suite de cette caractérisation en 2020, l'équipe du COBALI concluait que l'état des bandes riveraines dans certains secteurs était en deçà des attentes réglementaires. Rappelons que la réglementation québécoise exige une bande riveraine, d'au minimum 10 à 15 mètres, selon la pente, à partir de la limite du littoral autrefois appelée la ligne des hautes eaux. Lorsque l'atteinte du 10 m n'est pas physiquement possible, on peut laisser une bordure de tonte de 1 ou 2 m autour des bâtiments et laisser le reste végétalisé



Le maintien d'une bande riveraine favorise une bonne qualité de l'eau et des habitats riverains. En effet, la pluie qui ruisselle sur les terrains entraîne avec elle différents polluants vers les cours d'eau. Parmi ces polluants on compte des particules de sol qui contiennent des éléments nutritifs favorables à la croissance végétale. La bande riveraine agit alors à titre de zone tampon en retenant ces éléments nutritifs évitant ainsi la prolifération d'algues et de plantes aquatiques. De plus, les racines protègent les berges de l'érosion en retenant le sol. Également, la présence de végétation aux abords du cours d'eau constitue des habitats pour plusieurs espèces animales comme des abeilles pollinisatrices ou des petits mammifères. Finalement, la végétation riveraine crée de l'ombre sur le cours d'eau ce qui évite que celui-ci ne se réchauffe trop, assurant ainsi un habitat de qualité pour les espèces aquatiques comme les poissons.



[www.cobali.org](http://www.cobali.org) | 819 440-2422



**MATHIEU LACOMBE**  
DÉPUTÉ DE PAPIPEAU  
MINISTRE DE LA FAMILLE  
MINISTRE RESPONSABLE DE  
LA RÉGION DE L'OUTAOUAIS



# VÉGÉTALISER SA BANDE RIVERAINE

## ARBRES:

- Épinette blanche
- Tilleul d'Amérique
- Peuplier sp.
- Chêne rouge
- Érable rouge



Épinette blanche



Potentilles sp.



Peuplier sp.



Chêne rouge

## ARBUSTES:

- Myrique baumier
- Sureau du Canada
- Cornouiller stolonifère
- Saules sp.
- Amélanchier du Canada
- Genévrier commun
- Potentille sp.



Amélanchier du Canada



Myrique baumier



Eupatoire maculée



Tilleul d'Amérique



Sureau du Canada



Aster de Nouvelle-Angleterre



Genévrier commun



Cornouiller stolonifère

## HERBACÉES

- Iris versicolore
- Rudbeckie laciniée
- Eupatoire maculée
- Aster de Nouvelle-Angleterre



Iris versicolore



Saupe sp.



Érable rouge



Rudbeckie laciniée

## LA RIVE DE VOTRE TERRAIN EST RETENUE PAR UN MURET OU UN EMPIERREMENT?

Plantez-y des vignes ou d'autres plantes grimpantes indigènes ! Celles-ci recouvriront les roches, les protégeant ainsi du soleil ce qui évitera qu'elles réchauffent l'eau par la même occasion. Un cours d'eau frais contient plus d'oxygène pour les poissons qui y vivent!



# L'IMPORTANCE DE LA CONNECTIVITÉ

La MRC de Papineau, dans le cadre de sa Stratégie de conservation de la biodiversité, a identifié certains cours d'eau, dont la rivière Blanche, comme des corridors écologiques importants reliant différents écosystèmes. Il importe de maintenir des bandes riveraines bien végétalisées de part et d'autre de ces cours d'eau afin que ceux-ci assurent le déplacement de la faune et la propagation de la flore entre les îlots de milieux naturels.

La rivière Blanche possède un potentiel de corridor écologique important puisque sur une grande partie de celle-ci les rives sont bien végétalisées. C'est pourquoi une amélioration de certaines bandes riveraines ciblées pourraient faire une grande différence. Joignez-vous à cet effort collectif pour protéger la riche biodiversité présente dans la région.



www.cobali.org | 819 440-2422



**MATHIEU LACOMBE**  
DÉPUTÉ DE PAPINEAU  
MINISTRE DE LA FAMILLE  
MINISTRE RESPONSABLE DE  
LA RÉGION DE LOUPOUAI